

Conseil d'école de l'école secondaire Gabriel-Dumont

Compte rendu de la réunion

Le lundi 21 octobre 2019, 19h

Local 132 à l'école secondaire Gabriel-Dumont

Membres du conseil d'école :

Représentants des parents : Jennifer Aston, Mike Kanj, Chayate Khadija, Joanne Lansard, Carelle Mang, Stéphanie Pelletier, Manon Tremblay

Représentant du personnel enseignant : Adèle Séguin

Représentante du personnel non-enseignant : Johanne Mayer-Hyland

Représentante des élèves : Yara Kanj

Direction de l'école (membre non-votant) : Olivier St-Maurice

Heure	Minutes		Personne responsable
19h	10	1. Bienvenue et présences a. Monsieur St-Maurice souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école et invite les membres à se présenter b. Absences : Carelle Mang, Chayate Khadija, Adèle Séguin c. Adoption de Constitution : Les membres du conseil prennent connaissance du document générique « Code de déontologie » du Guide des conseils d'école (révisé en 2002) ; d. Proposition d'adopter le code comme Constitution temporaire : Proposé par : Jennifer Aston Secondé par : Joanne Lansard Adopté à l'unanimité	O St-Maurice
19h10	15	2. Révision des rôles et responsabilités : - Du Conseil d'école - Des membres de l'exécutif a. Monsieur St-Maurice présente aux membres du conseil d'école leurs rôles et	O St-Maurice

		<p>responsabilités. La présentation se trouve en annexe.</p> <p>b. On demande au conseil de se pencher sur la question d'une représentation communautaire. Le conseil propose qu'on demande une représentation de Carrefour des femmes. Monsieur St-Maurice fera le suivi.</p>	
19h25	10	<p>3. Élection de l'exécutif</p> <p>a. Nomination à la présidence : Joanne Lansard</p> <p>b. Nomination à la vice-présidence : Stéphanie Pelletier</p> <p>c. Nomination de secrétaire : Manon Tremblay</p> <p>d. Nomination de trésorier / trésorière : Jennifer Aston</p> <p>e. L'ensemble des postes sont élus par acclamation et sans objection.</p>	O St-Maurice
19h35	5	<p>4. Rapport financier</p> <p>a. Le rapport financier se trouve en annexe et sera déposé au site web du conseil d'école</p>	J Mayer-Hyland et O St-Maurice
19h40	10	<p>5. Correspondances / Politiques à l'étude</p> <p>a. Monsieur St-Maurice explique au conseil l'adhésion à l'organisme Parents partenaires en éducation. La communication à ce sujet se trouve en annexe.</p> <p>b. Monsieur St-Maurice communique aux membres du conseil le message de la part de Pascale Thibodeau, conseillère scolaire, qui invite le conseil à communiquer avec elle et l'inviter à faire partie de certaines rencontres. La présidence fera ce suivi. Monsieur St-Maurice enverra les coordonnées de la conseillère à la présidence.</p>	O St-Maurice
19h50	30	<p>6. Établissement des priorités</p> <p>a. Le conseil d'école établit certaines priorités, tout en laissant la porte ouverte à la précision d'autres priorités plus tard dans l'année :</p> <p>i. Adresser le défi de la rétention des élèves au palier secondaire et aider avec les interventions promouvant l'école au palier secondaire ;</p>	Tous

		<ul style="list-style-type: none"> ii. Mieux comprendre les priorités de l'école ainsi que les raisons justifiant ces priorités ; iii. Mieux comprendre les perspectives des élèves, des parents et du personnel vis-à-vis les réalités de l'école. 	
20h20	10	<p>7. Organisation de la prochaine rencontre et ajournement</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Le conseil propose que les réunions aient lieu aux deux mois (réunions prévues en décembre, février, avril, juin) ; b. La prochaine rencontre est prévue le lundi 2 décembre dès 19h ; c. Les points suivants seront considérés en développant l'ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> i. Présentation des résultats de sondage de satisfaction, avec emphase particulière sur la perspective des parents ; ii. Présentation du plan d'amélioration de l'école ; iii. Invitation à la conseillère scolaire, Pascale Thibodeau ; iv. Rapport des activités du conseil des élèves présenté par Yara K. 	Mme Lansard, présidente